



Image not found or type unknown

construction en nue propriété

Par **phil78790**, le **31/08/2010** à **22:01**

Bonsoir

Je suis nu propriétaire d'un bâtiment dont mes parents sont usufruitiers.

Il est possible d'ajouter un étage sur cet immeuble et donc d'en retirer des revenus locatifs. Ai-je le droit d'emprunter et de construire sur un bâtiment existant dont je ne suis que nu propriétaire et dont je deviendrai pour cette nouvelle partie plein propriétaire?

Merci de votre aide

Philippe